

*Traduction partielle du rapport d'Environics Research intitulé **Canadian Attitudes Towards Euthanasia**. Traduction fournie par VieCanada*

Attitudes des Canadiens envers l'euthanasie

Recherche commissionnée
menée par:

VieCanada

Octobre 2009

INTRODUCTION

Le sondage a été mené pour VieCanada par voie téléphonique auprès d'un échantillonnage représentatif de 1 014 canadiens, entre le 6 et 13 octobre 2009.

Le sondage examine les attitudes canadiennes envers l'euthanasie, telles que l'appui à la légalisation de l'euthanasie; la crainte des aînés qui se sentent forcés d'accepter l'euthanasie afin de réduire les coûts des soins de santé; la crainte que la légalisation de l'euthanasie conduira à l'euthanasie, sans leur consentement, de plusieurs personnes handicapées ou âgées; et l'appréhension du choix que pourra faire le gouvernement quand il s'agira de choisir entre l'hospice et/ou soins palliatifs ou l'euthanasie légalisée.

La marge d'erreur pour un échantillon de 1 014 est de 3,1 pour cent, 19 fois sur 20. Le lecteur doit reconnaître que la marge d'erreur est plus grande pour les échantillons inférieurs.

SOMMAIRE

Les résultats de la recherche révèlent que même si les canadiens expriment un appui majoritaire pour l'euthanasie légalisée avec le consentement du patient, des majorités expriment aussi la crainte que les gens âgés se sentiraient forcés d'accepter l'euthanasie pour contrôler le coût des soins de santé et qu'un nombre important de personnes qui sont malades, handicapées ou âgées seront euthanasiées sans leur consentement. De plus, lorsqu'on leur proposait de choisir entre deux options, que devrait être la plus grande préoccupation du gouvernement, les canadiens préfèrent, par une marge de quatre-à-un, que le gouvernement fasse une plus grande place à investir en de plus et meilleurs hospices et soins palliatifs plutôt que de légaliser l'euthanasie.

Les résultats indiquent également que les craintes portant sur la légalisation de l'euthanasie sont à niveaux majoritaires parmi ceux qui expriment un appui indécis pour la légalisation. De plus, quant à la question qu'un nombre important de malades, handicapés ou âgés seront euthanasiés sans leur consentement, une majorité de ceux qui expriment beaucoup d'appui à la légalisation expriment également la crainte que cela pourrait survenir si l'euthanasie est légalisée au Canada. Aussi, parmi ceux qui donnent un appui hésitant à la légalisation de l'euthanasie, une grande majorité pense que le gouvernement devrait accorder une plus grande priorité à l'investissement de plus et meilleurs hospices et soins palliatifs plutôt que de légaliser l'euthanasie.

Voici les points saillants de la recherche:

Une majorité de six sur dix canadiens (61%) appuient qu'on permette légalement à un médecin, ou à quiconque fourni des soins de santé, d'euthanasier quelqu'un qui a donné son consentement. L'appui est le plus haut au Québec (75%) et le plus bas dans les Provinces Atlantiques (52%).

Près de six sur dix canadiens (56%) expriment une crainte que les gens âgés se sentiraient forcés d'accepter l'euthanasie, afin de réduire les coûts des soins de santé.

Même parmi ceux qui expriment un appui hésitant à la légalisation de l'euthanasie, une légère majorité (53%) expriment la crainte que les personnes âgées se sentiront forcées d'accepter l'euthanasie.

D'où la découverte que les québécois, qui sont les plus aptes à appuyer la légalisation de l'euthanasie, sont parmi les plus aptes à exprimer la crainte que les gens âgés se sentiront forcés d'accepter l'euthanasie (65%)

Sept sur dix canadiens (70%) expriment la crainte que si l'euthanasie est légalisée au Canada cela conduira à un nombre élevé de gens malades, handicapés, ou âgés qui seront euthanasiés sans leur consentement, y-inclus quatre sur dix (41%) qui sont très inquiets que c'est ce qui pourrait arriver.

Même parmi ceux qui expriment un appui fort quoiqu'hésitant à la légalisation de l'euthanasie, des majorités sont craintives que la légalisation pourrait conduire à un nombre élevé de malades, handicapés ou personnes âgées qui seraient euthanasiés sans leur consentement (55% et 72%, respectivement).

D'où la découverte que la forte crainte exprimée que ceci pourrait se réaliser est la plus élevée au Québec - la région où l'appui à la légalisation de l'euthanasie est le plus élevé (52% versus 41% au Canada en général).

Lorsqu'on leur demande lequel des deux options devrait être la plus importante priorité du gouvernement, les canadiens choisissent par une marge de près de quatre-à-un que le gouvernement investisse dans plus et meilleurs hospices et soins palliatifs (69%) plutôt que de légaliser l'euthanasie.

Même parmi ceux qui expriment un appui hésitant à la légalisation de l'avortement, une grande majorité (70%) préfèrent que le gouvernement attache une plus grande priorité à investir en plus de meilleurs hospices et soins palliatifs.

Des majorités à travers le pays croient que la plus grande priorité du gouvernement devrait être d'investir en plus de meilleurs hospices et soins palliatifs, mais ce point de vue est le plus haut aux Provinces Atlantiques (80%) et le plus bas au Québec (55%).

Il existe une préférence pour investir en plus de meilleurs hospices et soins palliatifs à travers tous les groupes démographiques, mais ce point de vue est plus élevé chez les canadiens âgés de 45 ans et plus.